



SMF région de Mormant (Siren : 257705806)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Mormant
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/04/1968
Date d'effet	05/04/1968

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Sylvain CLÉRIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	BP 10039
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77720 MORMANT
Téléphone	01 64 06 57 59
Fax	01 64 06 30 28
Courriel	smivom.mormant@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 749
Densité moyenne	53,65

Périmètres

Nombre total de membres : 8

- Dont 6 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Champeaux (217700822)	836
77	Clos-Fontaine (217701192)	274
77	Fontenailles (217701911)	1 083
77	Grandpuits-Bailly-Carrois (217702117)	1 029
77	Quiers (217703818)	670
77	Saint-Ouen-en-Brie (217704287)	857

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
77	CC Brie des Rivières et Châteaux (200070779)	CC
77	CC Brie Nangissienne (247700701)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>entretien du ru d'Avon sur les communes d'Aubepierre- Ozouer le Repos, Mormant et Quiers. Afin d'atteindre et de maintenir le bon état des eaux, le syndicat est compétent pour réaliser tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant à : - l'entretien régulier (tel que défini dans l'article L.215-14 du code de l'environnement) et l'aménagement du ru d'Avon ; - la défense contre les inondations ; - la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ; -la création, la réhabilitation et l'entretien d'ouvrages de franchissement (hors ouvrages routiers).</i>
Environnement et cadre de vie - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) Par substitution
Développement et aménagement social et culturel - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>complexe sportif intercommunal sis à Grandpuits. - tout autre équipement intercommunal dont la réalisation et la gestion seront décidées par délibérations concordantes du comité et des conseils municipaux des communes intéressées.</i> Par substitution
Autres - Autres <i>réalisation de mission de conseils : étude des dossiers de projets, commissions. - réalisation de missions d'assistance : secrétariat et comptabilité.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)